

Association « Les Amis de l'Église Saint-Martial d'Orgnac-sur-Vézère »

(AESMOV)

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 mars 2015

Salle de la mairie à Orgnac-sur-Vézère à 14 heures

La feuille de présence indique que le quorum est atteint:

Nombre d'adhérents: 82

Présents et représentés : 53

Marcel Dandaleix, Maire d'Orgnac-sur-Vézère, nous accueille et indique qu'il interviendra lors du point « travaux ».

Jean Pouget ouvre la séance en remerciant l'assistance. Il rend hommage à Jordanus Van Hersel et Isabelle Bourleyre qui nous ont quittés au cours de cette année. Il fait observer un moment de recueillement. Une nouvelle fois, il insiste sur la disponibilité et l'ouverture quasi journalière de l'église par Yvette Debest. Il la remercie très vivement au nom de tous et annonce l'ordre du jour :

- ✓ **1 - Rapport moral et d'activité par le président et vote d'approbation.**
- ✓ **2 - Rapport financier par le trésorier et vote d'approbation des comptes.**
- ✓ **3 - Renouvellement d'un tiers du conseil d'administration**
- ✓ **4 - Appel des cotisations 2015**
- ✓ **5 - Présentation du livre sur l'église**
- ✓ **6 - Projets 2015**
- ✓ **7 - Questions diverses**
- ✓ **8 - Pot de l'amitié**

1- Rapport moral et d'activités par le président et vote d'approbation

Après 2013, l'année des « Vitraux Kim en Joong », 2014 fut pour l'association une année plus calme.

Au cours de cette année, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois, notamment en vue de la préparation des deux soirées inscrites désormais dans le calendrier de l'association mais aussi d'Orgnac:

- ✓ **La soirée musicale du vendredi 08 aout 2014.** Très vif succès, une église comble (plus de 300 personnes), un concert magnifique avec l'Operita Trio qui, pour la quatrième année consécutive, a comblé un public ravi, un orage grandiose à l'extérieur, un apéritif et un délicieux diner sous deux grands chapiteaux installés sur la place de l'église. Jean Pierre Bernard est particulièrement remercié pour son implication personnelle.
- ✓ **L'animation des « Journées Européennes du Patrimoine »** avec le week-end des 20 et 21 septembre 2014 : permanence (une trentaine de visiteurs), visites guidées (9) et concert en soirée avec « Chante Brive) (80 personnes).

Concernant l'église, il convient de souligner quelques points :

- ✓ **le 17 avril**, une **nouvelle version du vitrail de la grande baie** du chœur a été installée par les compagnons des Ateliers Loire. C'était une volonté du père Kim, insatisfait de son œuvre première.
- ✓ **le 23 mai 2014 « journée petit entretien »** par quelques membres de l'association : application de deux nouvelles couches de peinture sur les portes et portails, application « généreuse » de cire teintée sur les chaises et bancs, vérification de l'installation des 3 statues du XIX^e siècle, remise en état du porte cierges, fixation d'un tronc, installation d'une lampe de sanctuaire, réadaptation des anciens bancs les rendant plus stables et permettant un gain de place notable (un merci spécial à René Debest).

Courant 2014 : réaménagement de la chapelle Nord, appelée maintenant Chapelle Notre Dame. *Financés par la paroisse*, ces travaux ont porté sur le recentrage de l'ancien maître autel, l'installation et la sécurisation de la statue de la Vierge et l'Enfant au dessus du tabernacle qui retrouve sa vocation primitive de « réserve eucharistique », enlèvement des estrades des autels latéraux procurant aussi un gain de place appréciable dans les deux chapelles latérales.

2014 étant une année d'élection, les dossiers n'ont pu être traités. **La rénovation de l'éclairage et la restauration du plafond de l'église** sont donc restées au point mort.

En revanche, la parution du livre « L'Eglise Saint Martial d'Orgnac-sur-Vézère : Des bâtisseurs du Moyen Âge à la lumière du père Kim en Joong » est maintenant imminente. 2000 exemplaires sont en commande et seront écoulés au prix de vente de 19,50 €.

L'association présente sa cinquième Assemblée Générale depuis le 5 novembre 2010. Au cours de cette première assemblée, cinq chantiers avaient été retenus comme prioritaires :

- **Création d'un site Web** : dès janvier 2011, grâce à la compétence et à l'enthousiasme de Pierre-Gilles de Lupel, le site Web est créé et continue à fonctionner (y compris sur Facebook !). Il a été et reste d'une très grande utilité et demande à être « alimenté » pour rester vivant et susciter les consultations.

- **Brochure sur l'Eglise** : ce n'est plus qu'une question de semaines, il reste à organiser la vente et la promotion d'un livre et non d'une brochure !

- **Campagne d'adhésion** : le nombre d'adhérents progresse peu à peu. Les campagnes d'adhésion lancées en 2013 et 2014, après les Assemblées Générales, semblent une bonne formule (70/80 adhérents)

- **Manifestation culturelle et festive** : au départ, il s'agissait d'organiser une manifestation annuelle permettant de faire connaître notre association et susceptible d'apporter un peu de trésorerie. La soirée du mois d'août répond parfaitement à la préoccupation que nous avons. Son organisation a évolué au fil du temps mais devient très lourde en raison aussi de son succès. Elle demande beaucoup d'énergie et

d'abnégation ; d'où la nécessité d'avoir du « renfort », notamment du côté des jeunes. L'exemple de Tao et de Manon montre que ce n'est pas impossible !!

Quant aux **Journées Européennes du Patrimoine**, l'association s'est impliquée toujours un peu plus, notamment au travers de l'organisation de concerts avec des chorales locales. Il semble que la formule doive être revue ; mi-septembre n'est *pas une bonne date* pour les chorales qui débutent leurs répétitions, le public est peu nombreux (50 à 100 personnes), il y a beaucoup de manifestations au cours de ce WE et au total, pour l'association, toujours un *petit déficit financier* ! Il apparaît donc nécessaire de trouver une **nouvelle formule** en plus des visites commentées, Il n'est pas utile d'organiser l'ouverture de l'église comme dans beaucoup de communes ! Encore une fois, un très grand merci à Yvette Debest !!

- Enfin un rappel des principaux **travaux réalisés** au cours de ces quatre années: En 2011-2012, réfection complète et soignée de la sacristie par les employés communaux: plafond et isolation, décapage des murs avec pierres apparentes, installation électrique. Réparation de la toiture par l'entreprise Geneste.

En 2013 : Installation de nouveaux vitraux Kim En Joong,

Plusieurs journées de bénévolat organisées par l'association, avec parfois l'aide des employés communaux, ont permis :

- la remise en état de l'ensemble des chaises et des bancs
- la restauration complète des trois portes extérieures de l'église (menuiserie et peinture)
- remise en état des joints du parvis.
- remise en état de l'harmonium, etc.

Il reste beaucoup à faire, notamment concernant les travaux. Jean Pouget termine en soulignant à nouveau la collaboration étroite et confiante entre la municipalité, la paroisse et l'association. Outre qu'elle crée un climat agréable pour tous, elle doit encore montrer, dans l'avenir, son efficacité pour de nouvelles et indispensables réalisations.

Le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité.

2- Rapport financier par le trésorier et vote d'approbation des comptes

Présenté par Martine de Lupel et Régine Bernard.

Au 1^{er} janvier 2014, l'association présentait un solde créditeur de..... 4339.16

RECETTES :

○ Subvention du Crédit Agricole.....	2000.00
○ Cotisations et dons.....	2718.36
○ Vente de livres et cartes postales	154.00
○ Concert du 08 août 2014.....	1544.62
○ Intérêts du Crédit Agricole.....	48.84

DEPENSES :

○ Reversement à la commune subvention.....	1000.00
○ Cotisation Fondation du Patrimoine.....	50.00
○ Cotisation MAIF.....	104.97
○ Frais A.G. et papeterie.....	193.22

○ Fourniture pour travaux église.....	210.60	
○ Déficit concert du 21 septembre 2014.....	91.16	

	1649.95	6465.82
Solde au 1 ^{er} janvier 2014.....		
4339.16		
Solde recettes/dépenses 2014.....		
4815.87		
Chèque non débité au 31.12.2014.....		
104.97		
Solde au 1 ^{er} janvier 2015.....		9260.00

Compte courant.....	639.63
Livret A.....	8548.84
Caisse	<u>71.53</u>
Solde.....	9260.00

Jean Pouget remercie les deux trésorières pour leur présentation très claire et le sérieux de leur travail.

Marcel Belette et Michel Henry, nommés précédemment scrutateurs, donnent leur accord après vérification des livres de comptes.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

3 - Renouvellement d'un tiers du conseil d'administration

Selon les statuts de l'association, le renouvellement des membres doit être effectué par tiers tous les ans.

Cette année, sont renouvelables : Andrée Fridman, Marc Guillard, Michel Henry, Christiane Joffre, Yvette Lavergne, et Jean Pouget.

Danielle Chatandau ne souhaite pas se représenter au Conseil d'Administration.

Les autres membres sont reconduits à l'unanimité.

4 - Appel des cotisations 2015

Le tarif de la cotisation 2015 est maintenu à 10 euros par personne.

Il est rappelé qu'au-delà de 20 euros, un reçu fiscal est délivré.

L'ensemble des participants accepte à l'unanimité le maintien du tarif.

Certains recommandent de contacter des entreprises. Jean Pouget indique qu'il est préférable d'attendre le lancement effectif des travaux programmés (éclairage et plafond).

5 - Présentation du livre sur l'église

Jean Pouget rappelle qu'il y a moins de quatre ans, quelques « écrivains » réfléchissaient à la rédaction d'une brochure de quelques dizaines de pages concernant l'église.

- Fin 2012, le choix se tournait vers la parution d'un « livre » qui serait aussi un hommage au Père Kim
- En 2013, suite à l'installation des vitraux, et dans l'urgence, l'association optait pour l'édition et le financement d'un simple dépliant pour le mettre à la disposition des très nombreux visiteurs attendus. Celui-ci, édité à 1000 exemplaires a été très vite épuisé et un nouveau tirage de 1500 unités a été nécessaire.

En 2014, une étude plus complète de la géographie physique et humaine du territoire communal, des recherches bibliographiques et historiques, notamment dans les archives départementales (Haute-Vienne et Corrèze), nous ont conduit à un projet plus étoffé et structuré, c'est-à-dire, un véritable livre sur Orgnac et son église. La mise en page est assurée par Sylvain Collet. Actuellement, le livre est à la relecture et la préparation de la maquette définitive. L'impression devrait être effectuée en avril-mai et le livre disponible en mai au prix de 19.50€. Le stock des 2000 exemplaires sera entreposé à la mairie d'Orgnac.

Une réunion du CA élargi est fixée au 24 avril prochain à la mairie pour la mise en place de sa diffusion, l'association étant éditeur.

6 - Projets 2015

Marcel Dandaleix intervient et nous faire part des réflexions engagées à propos de l'église et de l'aménagement du bourg. Des études sont actuellement en cours avec le concours du Conseil Général. Il convient toutefois pour la mairie de différencier deux dossiers :

1- concernant l'église :

- **la mise aux normes de l'installation électrique** (déplacement du compteur EDF à l'extérieur et du tableau de distribution dans la sacristie puis, raccordement au système de sonnerie des cloches, prises de courant) relève de l'entretien normal de l'édifice. Elle peut donc bénéficier de subventions dans le cadre général de l'aide aux communes (Cf. point 2).

- **la restauration et l'adaptation du système d'éclairage intérieur** aux transformations de l'édifice (vitraux et mobilier), la **restauration de la voûte** (rénovation des plafonds) et **sa fermeture** (mise en place d'une trappe cintrée en haut de l'échelle d'accès) sont à instruire directement en partenariat avec le Bureau du Patrimoine du Conseil Général (Mme Combrouze-Lafaye, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art). Ce type de travaux, se référant au patrimoine architectural Edifices Non Protégés Monuments Historiques (ENP MH), peut être subventionné à hauteur de 60% et entrer ou non dans le cadre d'un CTA (Cf. point 2).

Des éléments du dossier sont en cours de préparation avec le concours de l'association (cahier des charges, recherche d'entreprises avec devis indicatifs).

2- concernant l'aménagement du bourg, il entre dans le cadre d'un Contrat Territorial d'Aménagement (CTA) qui été accepté par le Conseil Général en 2014. L'instruction de ce dossier requière des compétences extérieures. La mairie a d'ores et déjà opté pour Corrèze-Ingénierie ; un cahier des charges est en réflexion et devrait aboutir au choix d'un cabinet d'architecte.

Marcel Dandaleix rappelle qu'il y aura toujours des réunions publiques avant le lancement de réalisations.

C'est dans ce projet que s'intègre la **gestion des eaux pluviales** au niveau de la façade sud de l'édifice ainsi que **l'accessibilité de l'église aux personnes à mobilité réduite** (accès PMR).

D'autres **travaux courants d'entretien, du ressort de la municipalité**, sont rappelés par Jean Pouget :

- **Mise en sécurité de l'édifice** par la pose de verrous à double cylindre de sécurité pour les trois portes extérieures et changement de la serrure de la porte intérieure de la sacristie.

- **Stopper les infiltrations des eaux de pluie** au niveau de la façade nord du clocher. La municipalité a déjà contacté l'entreprise Geneste de Vigeois pour apporter une solution : pose dalle, restauration de la partie supérieure du contrefort endommagé.
- **Petits travaux de maçonnerie** : réalisation d'une chape en ciment au niveau de l'autel de la chapelle sud, comblements des « trou » dans les murs et le sol des chapelles et de la nef. Vérification et consolidation du scellement des gonds du grand portail occidental.

D'autres **petits travaux de restauration et d'entretien seront pris en charge par l'association** : restauration du Chemin de Croix (en liaison avec le club des aînés ?), création du baptistère, remise en état du cadran solaire, restauration du calvaire et poursuite de l'entretien de l'église.

Il est rappelé la **fragilité des peintures murales** dans le chœur de l'église et à terme la **restauration du tableau** de la Chapelle sud (Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie).

6 - Questions diverses

ANIMATIONS CULTURELLES

Concert du 07 août 2015

- ✓ Concert à 18h30 du « **Chœur Grégorien de Paris** » 10 à 12 choristes devraient effectuer le déplacement. Des hébergements seront nécessaires.
- ✓ Apéritif et dîner sous 2 chapiteaux loués à la Mairie de Saint Jal. Les tarifs sont les suivants : 27 € la soirée complète, 12 € le concert et l'apéritif et 15 € le repas.
- ✓ Régine Bernard se propose d'assurer les préparatifs du repas (dans la salle polyvalente = celle-ci a été réservée) avec l'aide de quelques bénévoles.
- ✓ La vaisselle sera louée.
- ✓ La communication sera effectuée par P.G. de Lupel.

Journées Européennes du Patrimoine 20 et 21 septembre 2015

La reprise des répétitions des chorales intervenant peu de temps avant les journées du patrimoine, il est difficile d'organiser des concerts de bonne qualité. Il a donc été décidé qu'il n'y aura pas de concert en 2015.

7 - Pot de l'amitié

La séance est levée à 16 h 30 et se clôture par un pot de l'amitié

Prochaine réunion du CA le Vendredi 29 mai 2015 à 20 h à la mairie